



## INFORMATION sur l'option latin en 5e

Il vous sera demandé bientôt si votre enfant veut suivre l'option latin proposée par le collège à partir de la classe de 5e.

Voici quelques informations qui vous aideront à faire votre choix.

### CURSUS ET HORAIRES

- **L'option latin ne peut être commencée qu'en 5e** : il est impossible de débiter l'étude du latin à un autre niveau du collège et même du lycée. Après la 3e, un élève peut poursuivre l'option mais pas la commencer. Donc, si un élève ne choisit pas l'option latin en 5e, il ne pourra jamais en faire.
- L'option latin est **un engagement sur 3 ans, que l'équipe éducative pourrait reconsidérer en fin de 4e, si l'élève rencontrait des difficultés.**
- Il s'agit d'un enseignement inscrit dans l'emploi du temps : une heure/semaine en 5e puis deux heures/semaine en 4e et 3e. En 3e, il est possible de commencer le grec (à raison d'une heure par semaine comprise dans l'horaire de latin).

### QUELS SERVICES LE LATIN PEUT-IL RENDRE A VOTRE ENFANT ?

- **Une meilleure connaissance de la langue française** issue du latin par l'apprentissage systématique du lexique qui permet d'enrichir son vocabulaire. Un exemple : *mitto* (envoyer) a donné *missile, missive, message, mission, émission, émissaire...*
- **Un entraînement à la lecture et à la compréhension de textes** qui vient renforcer les pratiques du cours de français.
- **L'apprentissage de la rigueur** par la pratique régulière de la version latine, qui consolide la syntaxe et développe les qualités d'analyse nécessaires dans toutes les disciplines.
- **Une plus grande culture générale** à travers l'exploration de thèmes qui plaisent souvent aux élèves : la mythologie grecque et latine, les épopées antiques (*l'Iliade, l'Odyssee, l'Enéide*), l'histoire de Rome, sans oublier ce que doit le classicisme à Rome tant sur le plan littéraire que sur le plan artistique (peinture, sculpture, architecture).
- **L'éducation à la citoyenneté** par la connaissance de valeurs morales véhiculées par la société romaine (sobriété, simplicité, attachement à la famille, prise en compte de l'intérêt général...), la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement d'une démocratie qui a fondé la nôtre.
- **Une valorisation du parcours scolaire** : des points supplémentaires au Brevet du Collège (20 points) et au Baccalauréat.

### N'IMPORTE QUEL ELEVE PEUT-IL FAIRE DU LATIN ?

OUI si c'est un élève sérieux, capable de consacrer au latin environ une demi-heure de travail hebdomadaire (tous niveaux confondus)

OUI si c'est un élève curieux, qui a apprécié la mythologie, les civilisations et les textes de l'Antiquité vus en classe en cours de français et d'histoire-géographie en 6e.

Mmes BOSSON et CUBA, professeurs de latin.